



Gestion du site BDTA

Afin de mieux répondre aux besoins des éleveurs, les fédérations d'élevage ont apporté des améliorations à la gestion des sites en collaboration avec Identitas, l'exploitant de la BDTA. Les éleveurs ont donc désormais aussi accès aux données des animaux lorsque ceux-ci ne se trouvent plus dans leur exploitation. Les séjours temporaires tels que l'estivage, le pâturage de printemps ou le pâturage d'automne, de même qu'un séjour temporaire sur un site extérieur à l'exploitation, seront à l'avenir gérés par la BDTA.

Notification de naissance

Votre organisation d'élevage et votre numéro BDTA sont enregistrés par défaut dans l'exploitation d'origine. Vous pouvez désormais les modifier lors de la notification de naissance.

Informations pour l'organisation d'élevage

Organisation d'élevage initiale

Fédération suisse d'élevage ovin (FS) ▼

Exploitation d'origine ⓘ

6999999 ▼

Explication concernant l'exploitation d'origine

Pour l'attribution de l'animal à sa propre exploitation d'origine (possession de l'animal FE), le propre numéro BDTA doit être sélectionné.

Lors d'un déplacement de l'animal dans une autre exploitation d'estivage ou d'élevage, l'animal continue d'être affiché dans l'exploitation d'origine.

Pour des questions ou des informations complémentaires, veuillez-vous adresser à votre organisation d'élevage.

Fédération suisse d'élevage ovin: info@sszv.ch +41 62 956 68 68,

Schweizerische Milchschaftzucht Genossenschaft: info@smg-milchschaft.ch +41 31 731 38 81

Ces indications sont nécessaires pour pouvoir attribuer l'animal à la bonne organisation d'élevage (FSEO) ainsi qu'à l'exploitation d'origine (propriétaire).

Cheptel

Outre le cheptel de moutons connu à ce jour, dans lequel figurent tous les moutons qui se trouvent actuellement dans votre exploitation, il existe désormais le «cheptel de l'exploitation d'origine». Un animal s'y affiche si votre numéro BDTA a été attribué comme exploitation d'origine. Les animaux qui ne se trouvent temporairement pas dans votre exploitation (p.ex. estivage) y sont donc également indiqués.

Les animaux qui manquent dans le cheptel de l'exploitation d'origine peuvent être ajoutés à votre exploitation d'origine via «Notifier une modification», pour autant que les animaux aient déjà été présents dans votre propre exploitation.

Notification d'entrée

Lors de la notification d'entrée, vous pouvez indiquer à quelle organisation d'élevage et à quelle exploitation d'origine l'animal appartient.

Votre numéro BDTA est enregistré par défaut dans le champ «Exploitation d'origine». Si vous le sélectionnez, votre exploitation est considérée comme propriétaire de l'animal.

Si vous n'indiquez pas d'exploitation d'origine, c'est-à-dire que vous avez effacé votre numéro BDTA du champ «Exploitation d'origine», le propriétaire précédent conserve la propriété. Dans ce cas, l'exploitation de départ conserve l'animal dans le cheptel de l'exploitation d'origine.

Si vous prenez en charge un animal de manière temporaire (pâturage de printemps ou pâturage d'automne, ou un séjour temporaire sur un site extérieur à l'exploitation), l'animal est mentionné dans SheepOnline auprès de l'exploitation d'origine (propriétaire) ainsi que chez vous dans la liste des animaux.

Lors de l'estivage, il ne faut rien modifier à l'exploitation d'origine. L'exploitation d'où vient l'animal demeure l'exploitation d'origine.

Entrée

×

1. Changement type d'utilisation 2. Modification informations FE 3. Confirmer

Vous avez la possibilité d'effectuer l'adaptation de l'exploitation d'origine et de l'organisation d'élevage de tous les animaux en même temps ou individuellement dans le tableau par animal ou au moyen d'un menu déroulant. Par défaut, le FE est déjà prérempli pour la propre exploitation d'origine et lors d'une affiliation individuelle. L'exploitation et l'organisation d'élevage doivent toutes deux être sélectionnées. Il est possible de sauvegarder les deux données en blanc.

Exploitation d'origine: ⓘ
 Organisation d'élevage:

Numéro de marque aur... ↑	Nom de l'agneau	Sexe	Race	Exploitation d'origine	Organisation d'élevage
CH19999999		Femelle	Brun noir du pays	6999999 ▾	Fédération suisse d'é...

Le menu «Notifier une modification» vous permet de modifier l'organisation d'élevage de vos propres animaux et de ceux qui se trouvaient dans votre exploitation. Vous pouvez également définir votre propre exploitation comme exploitation d'origine.

Confirmer

×

1. Modification informations FE 2. Confirmer

Vous avez la possibilité d'effectuer l'adaptation de l'exploitation d'origine et de l'organisation d'élevage de tous les animaux en même temps ou individuellement dans le tableau par animal ou au moyen d'un menu déroulant. Par défaut, le FE est déjà prérempli pour la propre exploitation d'origine et lors d'une affiliation individuelle. L'exploitation et l'organisation d'élevage doivent toutes deux être sélectionnées. Il est possible de sauvegarder les deux données en blanc.

Exploitation d'origine: ⓘ
 Organisation d'élevage:

Nombre d'animaux: 1

Numéro de marque auriculaire ↑	Nom de l'agneau	Sexe	Date de naissance	Race	Exploitation d'origine	Organisation d'élevage
CH18999999		Femelle	26.01.2024	Berrichon du Cher	6999999 ▾	Fédération suisse d'él...